

## Histoire du canton du Jura - Quelques repères historiques

1528: Bâle adopte la réforme; dès lors, le prince-évêque de l'Évêché de Bâle transfère sa résidence principale au château de Porrentruy; la réforme gagne également les bailliages méridionaux (partie sud de la Principauté épiscopale "Jura-Sud")

1789: Révolution française et début d'une période très mouvementée pour la région; le prince-évêque quitte précipitamment Porrentruy en 1792; la partie Nord de l'Évêché passe sous souveraineté française; mais la partie Sud est considérée comme alliée du Corps helvétique.

1815: Congrès de Vienne qui attribue l'Évêché de Bâle à la Confédération, resp. au Canton de Berne qui venait de perdre Vaud et Argovie; on parle désormais du Jura bernois, qui sera découpé plus tard en 7 districts (1846).

19ème siècle: résistance à la volonté centralisatrice de Berne et maintien de la langue ainsi que préservation de la culture; recherche et affirmation de l'identité jurassienne.

1873-1878: Kulturkampf, lors duquel les autorités bernoises veulent imposer une religion d'Etat aux catholiques-romains (l'Église vieille-catholique); fierté des Jurassiens du Nord d'avoir résisté à ce diktat (messes clandestines dans des granges avec des prêtres révoqués par Berne).

20ème siècle: lutte pour l'indépendance jusqu'en 1974, et au-delà;

23 juin 1974: votation pour la création du Canton du Jura, mais uniquement avec les 3 districts de Delémont, Porrentruy et Les Franches-Montagnes; par la suite, les quatre autres districts (Moutier, Laufon, Courtelary et La Neuveville) confirment leur choix de rester bernois.

28 septembre 1978: le peuple suisse et tous les cantons reconnaissent la République et Canton du Jura comme 23ème canton.

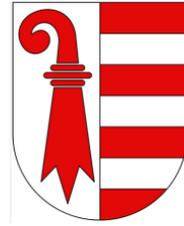
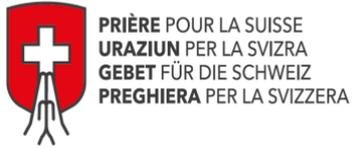
1er janvier 1979: entrée en souveraineté du Canton du Jura;

28 mars 2021: décision de Moutier de quitter le Canton de Berne et de rejoindre le Canton du Jura (prévu le 1er janvier 2026); la question jurassienne est définitivement réglée.

## Paysage religieux

Le Canton du Jura compte 73'000 habitants. Le paysage religieux se compose parmi la population des plus de 15 ans de la manière suivante: 64% catholiques romains, 9% réformés évangéliques (protestants), 3% de chrétiens évangéliques, 3% musulmans, 18% sans confession et 3% autres.

On constate chaque année des démissions des 2 églises officielles (catholique romaine et protestante), toutefois à un rythme moindre que dans les cantons urbains. Cependant, beaucoup de catholiques romains et protestants se déclarent "non-pratiquants". On assiste à une sécularisation de la société, comme de manière générale en Occident.



Le phénomène du "secret" est une spécificité dans notre Canton. Il s'agit d'une forme d'occultisme, de magie blanche, où même ceux qui la pratiquent sont convaincus de faire le bien ! Il existe des faiseurs de secrets à qui l'on fait appel par téléphone pour toutes sortes de problèmes: brûlures, foulures, hémorragies, enfants qui ne dorment pas la nuit, etc. On pratique les secrets jusqu'à l'hôpital, où il existe des listes de praticiens avec leur spécialité et leur no de téléphone. Les personnes qui touchent à cela, se lient à des puissances néfastes. Mais Jésus-Christ a vaincu ces puissances et peut apporter la délivrance.